

COMM'UNE INFO

www.saint-hilaire-lez-cambrai.fr

N°60 — SEPTEMBRE 2021

L'AGENDA

29 Septembre 17h/18h et 02 Octobre

10h/12h : Permanence inscriptions Accueil de Loisirs de Toussaint, salle des associations.

11 Novembre : Commémoration.

14 Novembre : Repas des aînés.



MAISONS FLEURIES (JEAN LEDUC)



Remise des prix des maisons fleuries du Samedi 4 Septembre

1er Ex Aequo : DEMERCI BANSE
Valérie - 06 rue des Ecoles

DRAIN Christine - 17 rue du 8 mai 1945

3ème : BANSE Edith - 11 rue du 6ème Cuirassiers

4ème Ex Aequo : CANONNE Jean-Claude - 49 les Hortensias

GERARD Daniel - 40 rue Jules Guesde

6ème : POTIEZ Colette - 17 rue du 19 Mars 1962

7ème : BECK Agnès - 16 rue Jules Ferry

◆ « CLUB DU TEMPS LIBRE » — NOUVEAUTE

Le CCAS envisage la création du « CLUB DU TEMPS LIBRE »

Destiné aux plus de 50 ans, il donnera la possibilité de se divertir et de partager par :

- Des jeux de société ;
- Des sorties pédestres ;
- Des visites de musées, expositions, cinéma, théâtre, etc ;
- L'organisation de voyages ;

Si vous souhaitez participer à cette nouvelle aventure et à son organisation, venez nous rejoindre.

Inscrivez-vous en mairie, pas de cotisation.

LE MOT DU MAIRE



Madame, Monsieur, chers administrés

Le mois de septembre marque la reprise des activités scolaires et professionnelles après une période marquée par la crise sanitaire.

Les salles communales sont réouvertes avec le respect du pass sanitaire sous le contrôle des responsables des associations.

Côté PLU, nous avons enfin reçu l'étude environnementale qui nous a été imposée par les services de l'état. Elle est terminée et le rapport nous est favorable. Nous allons maintenant demander l'avis des personnes associées. Celles-ci ont un délai de 3 mois pour se prononcer avant de lancer l'enquête publique. Le PLU sera ensuite transmis au Préfet.

Le projet, éventuellement modifié suite à l'enquête publique, devra être approuvé par délibération du conseil municipal et du SIATUB, puis tenu à la disposition du public.

J'ai déjà évoqué notre politique de remplacement de personnel pour le poste d'ATSEM, je n'y reviendrai pas. Sachez seulement que le recrutement suit son cours, des candidats de St Hilaire y participent. Des recrutements d'agents sous contrats aidés ont été effectués, les agents du village ont été retenus avec la participation de pôle emploi.

La présence dans notre village de notre police municipale est un atout important que n'ont pas nos voisins. Outre la surveillance des écoles, des passages dans les rues sont régulièrement effectués avec verbalisation le cas échéant. Une parfaite coordination existe avec la gendarmerie nationale. Sa présence en mairie est aussi une compétence importante pour des tâches administratives appréciées par la population.

Comme chaque année, une campagne de dératisation aura lieu début octobre. Cette année, après un hiver doux, nous avons constaté (comme dans les autres villages) une invasion de rats venus des champs.

Le CCAS, lors de sa dernière réunion, a fixé la date du **prochain repas des aînés au dimanche 14 novembre**. Si les contraintes sanitaires ne sont pas levées, le « pass sanitaire » (La vaccination, à la condition que les personnes disposent d'un schéma vaccinal complet et du délai nécessaire après l'injection finale, la preuve d'un test négatif de moins de 72h ou le résultat d'un test RT-PCR ou antigénique positif attestant du rétablissement de la Covid-19, datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois) sera exigé.

Le conseil municipal du vendredi 17 septembre a procédé à des ajustements des tarifs municipaux **inchangés depuis 8 ans**, suite aux augmentations répétées de l'électricité, du gaz, des repas de cantine et des prestations de service. Le compte rendu du conseil municipal détaillera l'ensemble de ces mesures appliquées au 1^{er} novembre.

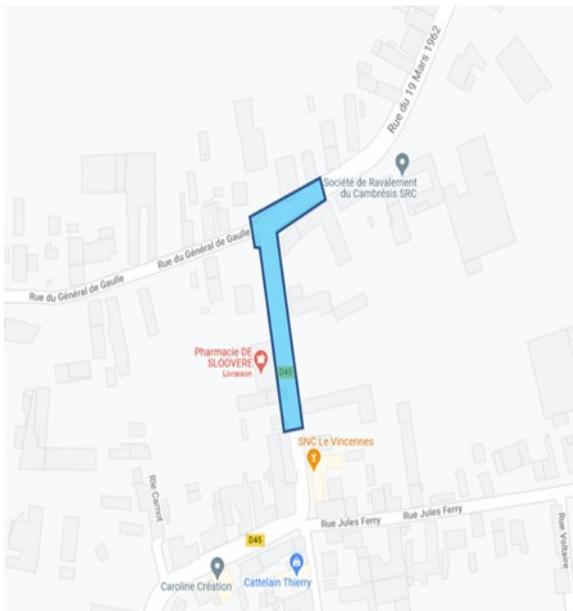
Bien respectueusement

Le maire, Maurice DEFAUX

INVESTISSEMENTS - URBANISME (AUGUSTO DA COSTA)

Information travaux :

Nous allons réaliser en partenariat avec le SIDEC des travaux de renouvellement de réseaux en octobre rue de la Liberté. Les fils nus seront remplacés par un réseau torsadé et les supports seront déplacés sur le trottoir opposé. Nous en profiterons pour faire réaliser des appuis communs entre le réseau électrique, les réseaux téléphoniques et la fibre afin de limiter le nombre de supports (zone des travaux ci-dessous).



La maison située 7 rue du Général De Gaulle (photo ci-dessus) sera démolie pendant les prochaines vacances scolaires.

LE MOT DE L'OPPOSITION

(Le texte est publié sans retouche et les propos ci-dessous n'engagent que leurs auteurs)

Madame, Monsieur,

L'opposition l'absence d'information communale sur les postes vacants. Un poste sera disponible prochainement à l'occasion d'un départ en retraite d'une ATSEM. Une communication sur la formation et le diplôme nécessaire pour occuper ce poste aurait permis à un(e) habitant(e) du village de se former et trouver un emploi dans son village. Malheureusement, ce poste sera probablement pourvu par une personne extérieure à la commune !

L'opposition regrette qu'aucune action efficace n'ait été mise en place pour éviter la prolifération des rats dans notre village. Vous êtes nombreux à nous interpellier sur ce sujet et à subir cette nuisance pour laquelle peu de moyens ont été engagés. Faut-il engager un joueur de flûte à la mairie ?

Enfin de nombreux parents nous rappellent **souhaiter** plus de présence du Policier Municipal dans le village. Malgré plusieurs demandes, ils n'ont pas encore été entendu.

Restant à votre écoute et à votre disposition, vous pouvez nous joindre au **06 72 80 27 67**
Prenez soin de vous : Gérard – Christelle – Marie et Guillaume.

LES FETES (CAROLE MORELLE)



Le 4 septembre le programme d'animation de la ducasse a commencé par le sculpteur de ballons.
Le sculpteur a pu donner aux enfants qui s'étaient déplacés les ballons en forme d'épée, de chat, de chien, d'ours et de cygnes confectionnés par le sculpteur.



Lors du concours des vélos décorés, tous les inscrits ont été récompensés. 4 bons de 20 euros ont été offerts aux gagnants. Ces bons sont à dépenser chez le commerçant de leur choix dans notre village. Divers lots de participation ont été remis aux participants.
J'en profite pour remercier l'ensemble des commerçants du village pour leur participation.
Le jury a pu découvrir la créativité, l'originalité des participants. Il est regrettable que tous les inscrits ne se soient pas présentés. Dommage pour eux ! Nous n'avons également pas eu la tranche des 12/18 ans représentée. Nous espérons que lors d'un prochain concours les personnes iront jusqu'au bout de leur démarche et que la tranche des 12/18 ans répondra présent.



Les vélos rigolos ont permis de découvrir une autre manière de faire du vélo de façon amusante. Les personnes ont roulé sur des engins loufoques, humoristiques, drôles, funs, excentriques, fous, modifiés, délirants et désaxés.

Ces vélos multigénérationnels ont pu ravir les enfants autant que les adultes.

L'aubade de la clé de sol a permis de ressortir les instruments pour cette occasion.

Les morceaux de musique choisis ont su animer le public. Pour ceux qui ne connaissent pas, je les invite à venir les découvrir et écouter leur prestation de qualité.



N'oublions pas la présence toute la journée de l'association de l'APESH qui a tenu son stand de restauration et boissons ainsi qu'une vente d'enveloppes, avec de nombreux lots sans perdant.

La mobilisation de ses membres permet de récolter des fonds pour le bien des enfants de notre village. C'est un plus qui je pense est appréciable pour les familles de notre village. Le programme des festivités s'est terminé par un magnifique feu d'artifice.

Dimanche 5 septembre, 10 récipiendaires ont reçu la médaille du travail. Nous renouvelons nos félicitations pour leur décoration.



La fête foraine s'est déroulée du samedi au mardi. Nous sommes déçus de l'absence des auto-tamponneuses. Le propriétaire ayant prévenu 2 jours avant de son absence, il nous a été impossible de le remplacer.

Je remercie l'ensemble des personnes qui m'ont aidée dans l'organisation et la réalisation de ces festivités. J'espère que nous allons pouvoir retrouver notre vie d'avant.

J'en profite pour rappeler que nous allons constituer un comité des fêtes.

Toutes personnes motivées et intéressées pour intégrer ce comité des fêtes peuvent contacter l'adjointe aux fêtes et correspondante des associations.

LES ECOLES (DANIELLE BASQUIN)

La rentrée scolaire s'est très bien passée.

Nous comptons 97 élèves en élémentaire et 62 en maternelle.

Nous vous rappelons qu'il ne faut pas oublier d'inscrire votre enfant pour qu'il mange à la cantine quelques jours avant le repas.

Les vacances de neige n'auront sûrement pas lieu cette année. Les problèmes de vaccination pour les enfants et le personnel ne sont et ne seront pas réglés.

PROJET - EMPLOI - COMMUNICATION (YOLANDE AUBLIN)

◆ EMPLOIS (les recrutements en masse du moment)

Les métiers de la restauration, de l'aide à domicile, de la logistique, Les offres sont à consulter sur vos sites préférés (Pôle-Emploi.fr....)

◆ ATTENTION AUX ARNAQUES

Achats sur le net : ne pas enregistrer vos codes carte de crédit sur votre compte client du commerçant en ligne. (actuellement plusieurs milliers de personnes ont été piratées)

◆ QUAND LES HABITANTS DU VILLAGE SONT MIS A L'HONNEUR DANS LA PRESSE

Julie FARSY, PRODIGE DE LA REPUBLIQUE

A tout juste 18 ans, Julie participe aux actions de Car'ado qui lutte contre les violences sexistes avec la brigade de la prévention de la délinquance juvénile de Valenciennes. Un exemple pour les jeunes ! (article VDN du 28/06/21)



Rodolphe PROUVEUR

18 participations au tour de France !

Passionné par l'ambiance du Tour, il a conduit un véhicule de la caravane pendant 3 semaines (28/06 au 18/07) sur les routes de France. (article VDN du 18/06/21)



Depuis 17 ans Jean Michel Lemaire est aux petits soins de la chapelle Notre Dame de Pitié. Il ouvre et ferme chaque jour, nettoie, gère l'approvisionnement des bougies, arrose les fleurs déposées par les visiteurs... (article VDN du 11/07/21)

La Chapelle SAINT-ROCH a retrouvé son lustre d'antan. L'intérieur a été rénové par Jean-Dominique Aublin, l'extérieur par la commune. Jeanne-Marie Defaux a géré la rénovation des statuettes qui a été réalisée par l'ADAPT de Naves. Yolande Aublin a repeint la statue de Saint-Roch. (art VDN 5/09/21)



Monique Lefort prodigue ses soins à la chapelle Notre Dame Des Foyers. Elle ouvre et ferme la porte, assure l'entretien, y dépose des fleurs. Cette chapelle résonne beaucoup dans son cœur. (article VDN du 25/07/21)



Rémi Laloy a été admis au concours d'entrée du conservatoire de Montpellier pour réaliser son rêve : devenir un grand trompettiste. Il a commencé à étudier la musique dès l'âge de 6 ans au sein de l'harmonie La Clé de Sol de Saint-Hilaire, puis a poursuivi au conservatoire de Cambrai.

De la motivation et du travail conduisent à la réussite ! Bravo (art Musicien Fédère)



ACCUEIL LOISIRS

ENFANCE / JEUNESSE

Vacances de la Toussaint
25 au 29 Octobre 2021



Le dossier d'inscription pour l'Accueil de Loisirs des vacances d'Octobre est disponible sur le site de la commune (www.saint-hilaire-lez-cambrai.fr) ou en Mairie.

Il est à rendre avec toutes les pièces demandées lors des permanences tenues par Amandine (Directrice). Ces permanences vous permettront d'échanger avec elle si besoin.

Aucune inscription ne sera acceptée après le 02 Octobre.



Salle des Associations (A côté de la Mairie)
Mercredi 29 Septembre 2021 de 17 heures à 18 heures
Samedi 02 Octobre 2021 de 10 heures à 12 heures.



◆ PREFECTURE — PORT DU MASQUE EN AGGLOMERATION — RAPPEL

Le masque est toujours obligatoire :

- aux abords, dans un rayon de 50 mètres :
 - a) des marchés, braderies, brocantes, vides greniers et autres ventes au déballage, ainsi qu'à l'intérieur de ceux-ci, qu'ils se tiennent dans des espaces couverts ou en plein air ;
 - b) des entrées des centres commerciaux les samedis et dimanches, durant leurs heures d'ouverture ;
 - c) des entrées des établissements scolaires et universitaires, à l'occasion des entrées et sorties de ces derniers ;
 - d) des entrées des lieux de culte aux jours et heures de la tenue des offices et cérémonies ;
 - e) des stations et lieux d'arrêt des transports collectifs de voyageurs, ainsi qu'au sein de ceux-ci et des installations accueillant leurs usagers ;
- dans les files d'attente de toute nature ;
- à l'occasion de tout attroupement de plus de 10 personnes ;
- lors des réunions, activités et rassemblements de plus de 10 personnes sur la voie publique et les espaces ouverts au public ;
- dans les zones piétonnes, permanentes et temporaires, les samedis et jours d'événements particuliers en leur sein entraînant une forte concentration de personnes. Les zones concernées pourront le cas échéant faire l'objet d'une signalétique par les collectivités territoriales compétentes ;
- dans les espaces réservés aux spectateurs des enceintes sportives de plein air ;
- dans les espaces accueillant une fête foraine.

Les plages, parcs et jardins ne sont pas soumis à l'obligation du port du masque.

◆ LA NOUVELLE TARIFICATION

SALLES DE LOCATION

SAINT HILAIRE	FOYER RURAL		SALLE DU PARC		SALLE DE RECEPTION	
TARIF	Ancien	Nouveau	Ancien	Nouveau	Ancien	Nouveau
1 ^{er} Jour	320€	350€	250€	270€	284€	300€
2 ^{ème} Jour	160€	175€	126€	135€	116€	150€
Caution	841€					
Nettoyage	5H*16€80	4H*17€	3H*16€80	3H*17€	6H*16€80	4H*17€

EXTERIEUR	FOYER RURAL		SALLE DU PARC		SALLE DE RECEPTION	
TARIF	Ancien	Nouveau	Ancien	Nouveau	Ancien	Nouveau
1 ^{er} Jour	450€	500€	350€	370€	378€	400€
2 ^{ème} Jour	225€	250€	175€	190€	158€	200€
Caution	841€					
Nettoyage	5H*16€80	4H*17€	3H*16€80	3H*17€	6H*16€80	4H*17€

Les autres tarifs restent inchangés

A COMPTER DU 1^{er} NOVEMBRE 2021

RESTAURANT SCOLAIRE

QF	SAINT HILAIRE		EXTERIEUR	
	DEPUIS LE 01/10/2017	A/C 01/11/2021	DEPUIS LE 01/10/2017	A/C 01/11/2021
0 à 369	2.95€	2.95€	3.35€	3.35€
370 à 499	3.15€	3.25€	3.55€	3.65€
500 à 700	3.30€	3.40€	3.75€	3.85€
701 à 800	3.50€	3.60€	4.10€	4.25€
801 et plus	3.60€	3.70€	4.25€	4.40€



Pour un enfant non inscrit sur le portail : Le repas sera facturé 5€.

ACCUEIL PERISCOLAIRE

QF	SAINT HILAIRE		EXTERIEUR	
	DEPUIS LE 10/09/2015	A/C 01/11/2021	DEPUIS LE 10/09/2015	A/C 01/11/2021
0 à 369	0.25€	0.25€	0.25€	0.25€
370 à 499	0.45€	0.50€	0.45€	0.50€
500 à 700	0.60€	0.65€	0.60€	0.65€
701 à 800	0.80€	0.85€	1.00€	1.05€
801 et plus	1.40€	1.45€	1.65€	1.70€

ETUDE SURVEILLEE :

1.50€ au 19/06/2018 -- 1€55 au 01/11/2021

◆ INFO NOREADE - UNE NOUVELLE AGENCE EN LIGNE

NOREADE lance sa nouvelle agence en ligne pour : Transmettre un relevé de compteur / Souscrire ou résilier un abonnement / Demander un branchement / Estimer une consommation / Payer une facture.

WWW.NOREADE.FR

◆ RAPPEL

Les poubelles doivent être retirées de la voie publique dès le passage de la collecte sous peine de verbalisation.

Les chiens promenés doivent être tenus en laisse. Plusieurs petits incidents nous obligent à prendre un arrêté dans ce sens.

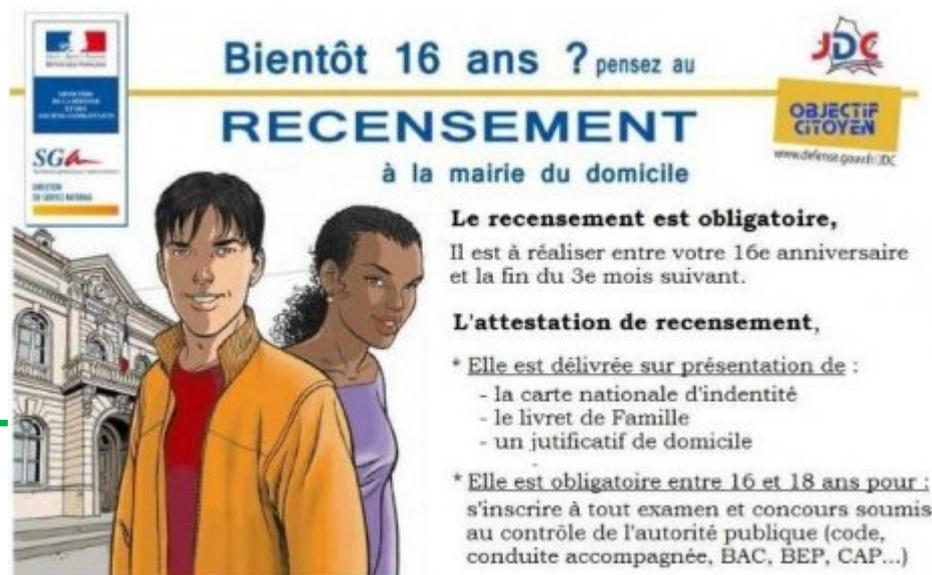
◆ LE RESEAU ARC EN CIEL

Toutes les informations concernant les horaires scolaires 2021-2022 et les lignes pour le préimètre caudrésis-catésis sont disponibles sur : www.arcenciel.hautsdefrance.fr.

◆ LA MAIRIE D'AVESNES LES AUBERT INFORME

Un agent de la DGFIP est présent en Mairie d'Avesnes les Aubert tous les mardis matin, afin de répondre aux sollicitations des usagers sur toutes questions liées aux impôts et finances publiques.

◆ RECENSEMENT MILITAIRE



Bientôt 16 ans ? pensez au
RECENSEMENT
à la mairie du domicile

Le recensement est obligatoire,
Il est à réaliser entre votre 16e anniversaire et la fin du 3e mois suivant.

L'attestation de recensement,

- * Elle est délivrée sur présentation de :
 - la carte nationale d'identité
 - le livret de Famille
 - un justificatif de domicile
- * Elle est obligatoire entre 16 et 18 ans pour : s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

◆ PLANTEZ LE DECOR

Date limite de commande :

20 Novembre 2021

Date de livraison :

18 Décembre 2021

Imprimé disponible en Mairie.

Animations et Stages gratuits pour les habitants du Cambrésis :

CAMBRAI - 2 et 3 Octobre 21

RAMILLIES - 4 Février 22

CAUDRY - 11 mars 22

Pour participer ou avoir plus d'informations, un seul numéro :

03 27 72 92 60

Service-Public.fr



URGENCE Qui appeler ?

SAMU



15

Urgence médicale

POLICE SECOURS



17

Signaler une infraction

POMPIERS



18

Situation de péril ou accident

URGENCE SMS



114

Accessible par application ou SMS

EN MER



196

Sauvetage en mer

EUROPE



112

→ Urgence médicale
→ Infraction
→ Péril

◆ APESH

L'APESH continue la collecte des cartouches d'imprimantes usagées pour les revaloriser et financer les actions de l'école.

N'hésitez pas à les déposer en mairie ou à l'école, un geste important pour la planète et pour nos enfants.

La fin d'année approche et l'APESH renouvelle la collecte des piles pour le TELETHON.

Dès aujourd'hui, gardez vos piles usagées. Vous pouvez les déposer en mairie.

Merci à vous.



A la demande de la municipalité qui organisait une journée de manifestations le 4 septembre, l'APESH a accepté de tenir un stand boissons et restauration. Nous remercions les personnes présentes d'avoir participé, les bénéfices de cette manifestation seront reversés aux écoles.

**PROGRAMME
FITNESS
HILAIRIEN
MIXTE**



PLIEZ BRULEZ ET ETIREZ

**TOUS LES MARDIS
DE 20H A 21H**



**AU FOYER RURAL
DE SAINT-HILAIRE-LEZ-CAMBRAI**

GRATUIT EN SEPTEMBRE POUR DECOUVRIR LES SEANCES

COTISATION ANNUELLE: 40 EUROS

**VENEZ VOUS FAIRE PLAISIR
REPRISE LE 7 SEPTEMBRE 2021**

NOS JOIES, NOS PEINES

LA CNIL rappelle :

Les données personnelles enregistrées au fin d'inscription d'un acte sur le registre de l'état-civil ne peuvent être utilisées à des fins de message de félicitations ou de condoléances.

Par conséquent, à compter de ce jour, si vous souhaitez une publication dans ce journal, il nous faudra obligatoirement un accord écrit.

◆ POUR NOUS RETROUVER

www.saint-hilaire-lez-cambrai.fr

Pour l'Emploi :



ST HILAIRE—Mairie



Le Comité des fêtes :

(Prochainement)